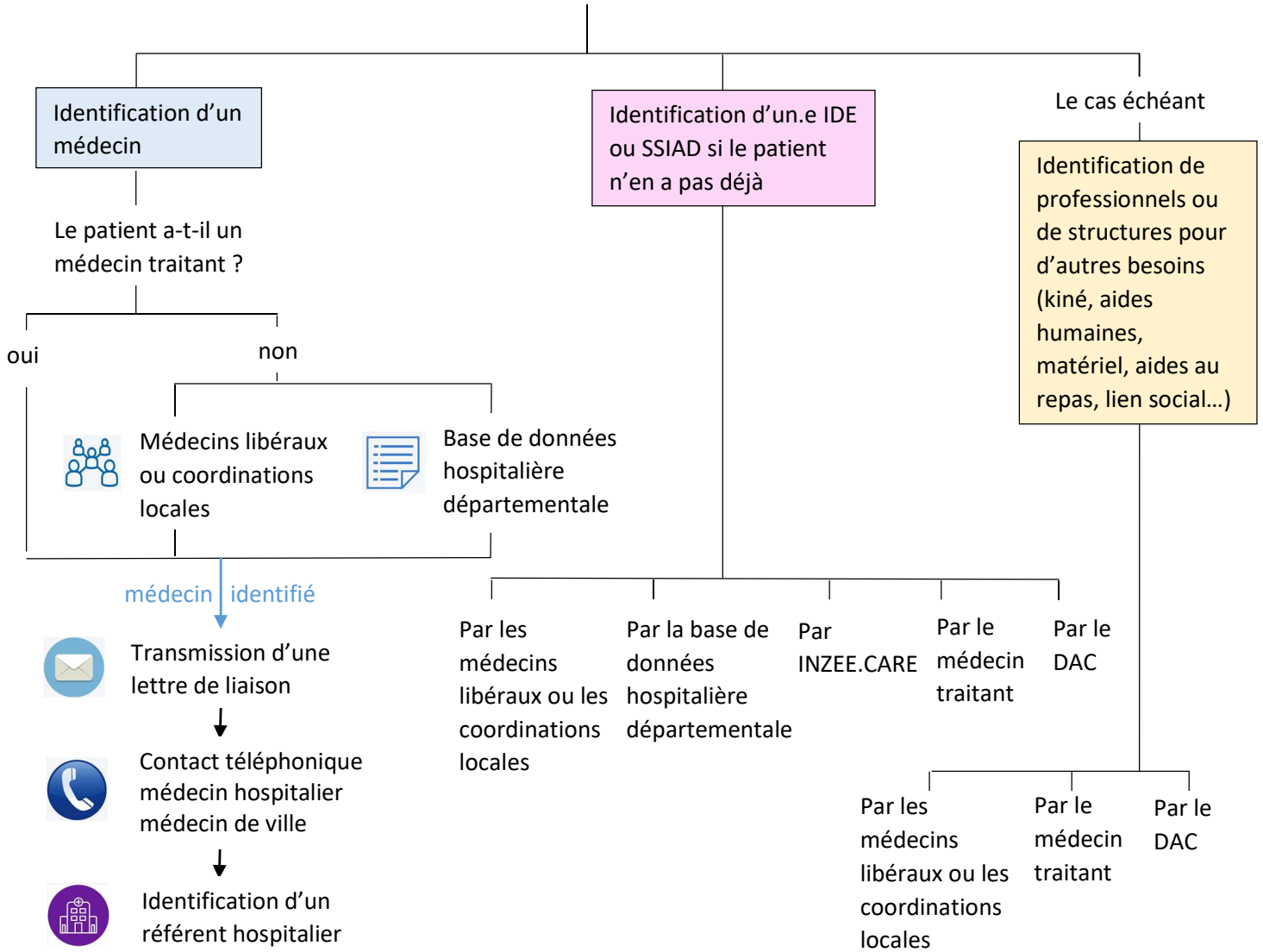


## Sortie envisagée par l'hôpital



### Notes explicatives



Médecins libéraux ou coordinations locales : sur certaines villes les professionnels de santé libéraux, CMS, CPTS ou MSP se sont organisés pour coordonner leurs interventions, ou à minima identifier les volontaires pour intervenir auprès des malades covid (elles apparaissent en jaune dans la base de données hospitalières 93)



Base de données hospitalière départementale constituée par Avicenne pour le 93, avec liste des MG et IDEL volontaires pour suivre des malades covid à domicile



Transmission d'une lettre de liaison, avec autant que possible :

- **Données d'ordre général :**
  - Identification du patient (nom, prénom, date de naiss. NIR / contact / identité et contact des pers. de confiance)
  - Nom et contact du médecin référent hospitalier
  - Noms et contacts du médecin traitant et de l'infirmier.e référent.e
  - Si besoin, contact du prestataire d'O2
- **Données médicales :**
  - Covid : à quel jour du début des symptômes
  - Antécédents du patient
  - Mode de vie (dépendances, fragilités sociales...)
  - Anamnèse (passage en réa ou non, intubation ou non..)
  - Scanner le cas échéant, antibiothérapie ou non, chloroquine...
  - Constantes de sortie
  - Traitement d'entrée / traitement de sortie
  - Rédaction de directives anticipées ou pas / patient réanimatoire ou non
  - Outil numérique (Covidom ou e-Covid)



**Un contact oral est nécessaire entre la ville et l'hôpital avant toute sortie**, notamment afin de discuter d'éventuelles subtilités ou adaptations du suivi des patients. Dans l'idéal, échange de médecin senior à médecin traitant. Liste des points à aborder impérativement :

- Vérification des données des correspondants ville et hôpital
- Difficultés sociales
- Facteurs de risque pour les autres habitants du domicile
- Conditions du suivi
- Directives anticipées / patient réanimatoire ou non
- Durée des prescription et délivrance des traitements si nécessaire
- Questions matérielles :
  - Equipement de protection individuelle à fournir au patient et aux soignants
  - Gestion de l'oxygène / la logistique / le lien avec prestataires ou pharmacies (garanties à donner par le CH)



**Un contact avec un référent hospitalier du CH qui a pris en charge le patient** et a accès au dossier médical est nécessaire. Dans l'idéal, il.elle sera :

- Joignable en permanence
- Disponible pour des conseils, une ré-hospitalisation ou pour trouver une solution rapidement en cas de réaggravation (reprise rapide, transfert...)
- Joignable par les membres de l'équipe de soins
- Pas de sortie le week-end et si possible délai de prévenance de 24h